



Tribunal ou amiable que choisir

Par **Tito67**, le **09/08/2012** à **09:11**

Bonjour.

Les faits :

Je travaillais pour une entreprise spécialisée dans l'informatique.

Un jour, un homme m'a interrompu en sortant du travail. Il m'a proposé de lui dire quand la porte d'entrée était ouverte car le matériel était voyant. J'ai d'abord refusé, puis il a commencé à me dire que s'il vole il me donnera quelque fois du matériel que je puisse brader sur internet connaissant mieux les produits que lui (je toucherai ainsi moitié des gains). Ayant besoin d'argent à cette époque pour mon déménagement, j'ai finalement accepté. Le deal consistait donc à du recel sur le matériel qu'il me donnait quand il se stationnait non loin de mon travail, par mon chemin de retour. Nous avons aucun contact téléphonique ni de nom (mais il m'a rappelé à de nombreuses reprises qu'il savait où j'habitait si je "déconnais").

Bref sur une période de 3 mois il m'a donné une dizaine de carton. Je n'ai mis en vente que 4 articles. Dont deux qui ont été vendu.

C'est justement ce qui a permis à la gendarmerie de me retrouver.

J'ai exposé les faits, qui consistait à du recel. Ils n'ont toujours pas retrouvé le voleur qui m'a embarqué dans sa combine et pense que j'aurai fait cela tout seul. Ce qui est impossible étant donné que tous les employés rentrent et sortent à la même heure. Lors de la garde à vue j'ai de suite rapporté les faits et accepté la perquisition des biens entreposés chez moi. Selon mon patron il resterait du matériel que le voleur ne m'aurait pas donné.

Je suis convoqué au tribunal en novembre.

Ma question:

Devrai-je demander à mon ancien patron s'il veut que je lui règle à l'amiable le matériel que le voleur aurait en sa possession ? (pour environ 1500-2000€)(à savoir mon ancien patron est très communicatif, il sera près à m'écouter)

Où est-il mieux de demander à un avocat de m'accompagner au tribunal ?

Qu'est ce qui coûterait le plus cher et surtout qui me ferait moins préjudice sur ma vie future?

Merci pour vos réponses.